

# Altersécurité infos



Lettre mensuelle d'information  
et d'analyse de Point Org Sécurité

N° 114 - décembre 2015

## Pourquoi Altersécurité infos ?

La sécurité et la santé au travail sont désormais des sujets d'actualité qui intéressent le grand public. Il faut s'en féliciter, tant ce débat public contribue à renforcer l'attention portée à ces questions cruciales. Toutefois, il est encore nécessaire de diffuser sur ces questions une information plus spécialisée à destination des personnes plus spécifiquement concernées.

C'est la vocation d'Altersécurité qui, fort de l'expérience des intervenants de Point Org Sécurité, entend informer plus spécialement les employeurs et les salariés sur leurs droits et devoirs en matière de santé et de sécurité au travail. Altersécurité ne prétend pas être exhaustif, mais souhaite susciter l'attention de ses lecteurs sur l'actualité des risques professionnels.

Cette démarche repose sur quelques solides convictions. La première est que la prévention est la clef de voûte de la lutte contre les risques et qu'il n'y a pas de prévention efficace sans une bonne information. La seconde est que les risques évoluent sans cesse, à mesure que le travail lui-même se transforme et que les connaissances évoluent. La troisième est que cette mise à jour permanente de nos savoirs et de nos pratiques doit s'appuyer sur de multiples disciplines.

En effet, pour bien combattre les risques, il faut les connaître et pour les connaître, il faut se nourrir des recherches accomplies dans des domaines d'expertise aussi variés que le droit, la médecine, la sociologie, la psychologie, l'ergonomie, l'économie ou encore le management. C'est ainsi, en croisant les savoirs et les expériences les plus diverses que nous souhaitons contribuer à la nécessaire sensibilisation aux risques professionnels.

[www.altersecurite.org](http://www.altersecurite.org)

## Éditorial

### Les entreprises face au risque terroriste

# PRÉVENTION ET VIGILANCE

*“La vigilance concerne tout le monde et implique tous les acteurs de la vie publique, économique et sociale de notre pays”, rappelle le portail gouvernemental dédié à la lutte contre le terrorisme (1). Les entreprises ne sauraient donc rester en marge de cette mobilisation.*

#### Les entreprises mobilisées

Dans le contexte actuel, leur premier devoir est bien sûr d'assurer leur protection et celle de leurs salariés. Comme le note l'hebdomadaire *Entreprise & Carrières*, “après la sidération des premiers jours et l'accueil de salariés parfois fragilisés, les entreprises ont compris qu'elles ne peuvent faire l'économie d'une réflexion approfondie sur la sécurité de leur activité et de leurs collaborateurs” (2). Rapporteur d'un groupe de travail consacré par le Medef à la sécurité des entreprises et des salariés, Christophe Salmon confirme : “Il faut d'abord rappeler aux entreprises des mesures de bon sens: surveiller toutes les entrées, les livraisons, ne pas accepter de colis non prévus ou de visiteurs non attendus. Dans un second temps, nous devons travailler sur le changement de la culture en matière de sécurité, sans tomber dans la paranoïa. Il faut explorer les process, l'organisation, le management.” Et de préciser que “certains secteurs sont déjà habitués, d'autres pas” (3).

#### Toutes les entreprises concernées

Pour de nombreux experts, les entreprises relevant de secteurs sensibles disposent déjà d'une bonne culture de la sécurité. Mais quid des autres ? “Face à la menace terroriste, seuls les opérateurs d'importance vitale sont réellement préparés car ils ont été sensibilisés par l'État. Ils savent qu'ils sont des cibles et ont prévu les moyens de faire face à

des attaques menées par des professionnels. La plupart des autres entreprises n'ont absolument pas conscience de ce type de risque”, déplore Alain Juillet, président du Club des directeurs de sécurité des entreprises (4). Il est en effet maintenant devenu évident que toutes les entreprises sont concernées. Après les attentats de janvier, Sébastien Millet, avocat spécialisé en droit du travail, de la protection sociale et des risques professionnels, observait : “Il est particulièrement frappant - mais également instructif en termes de retour d'expérience - de constater que ce sont des entreprises ordinaires qui ont été le théâtre d'agissements terroristes, en l'occurrence une entreprise de presse, une épicerie, une station-service, une imprimerie” (5). Et il ajoutait : “Il semble utile pour chaque entreprise de s'interroger sur sa propre capacité de résilience en situation de crise”.

#### Évaluer le risque terroriste

Reste que, pour de nombreuses entreprises, les compétences manquent pour accomplir cette démarche de façon pensée et globale. C'est la raison pour laquelle, Point Org Sécurité (POS) a pris la décision de proposer à ses clients et partenaires, ses services en matière d'analyse prévisionnelle du risque terroriste. Cette méthode éprouvée, mise en œuvre depuis 2003 par les experts de POS, était jusqu'ici proposée à des entreprises particulièrement exposées. Hélas, il nous semble désormais pertinent de la rendre accessible à l'ensemble des entreprises qui souhaitent évaluer leur vulnérabilité à ce type d'événements. ■

(1) [www.risques.gouv.fr](http://www.risques.gouv.fr). (2), (3) *Entreprises & Carrières*, 20/11/15. (4) *L'Usine Nouvelle*, 14/11/15. (5) [www.preventica.com](http://www.preventica.com)

Un outil élaboré et mis en œuvre par Point Org Sécurité depuis 2003

# L'analyse prévisionnelle du *risque terroriste*

Depuis 2003, Point Org Sécurité met en œuvre, au service de ses clients, une méthode d'analyse prévisionnelle du risque terroriste. Cet outil éprouvé était jusqu'ici réservé aux entreprises et institutions particulièrement exposées à ce risque en raison de leur secteur d'activité ou de leur implantation géographique. Le risque terroriste prenant aujourd'hui une acuité sans précédent, nous avons décidé de mettre cette méthode à disposition de toutes les entreprises qui souhaitent analyser leur vulnérabilité à cette forme paroxystique de malveillance.

L'analyse prévisionnelle du risque terroriste conduite par Point Org Sécurité apporte aux décideurs, en toute confidentialité, les éléments nécessaires pour :

- connaître les cibles potentielles et les vecteurs possibles d'actions terroristes pouvant concerner leur entreprise,
- évaluer leur degré de vulnérabilité et hiérarchiser les priorités en conséquence,
- pouvoir assurer la prévention adaptée à la fois aux risques et aux moyens à leur disposition.

## Évaluer les risques pour mieux les prévenir

C'est le point de départ nécessaire d'une lutte cohérente contre le terrorisme qui

contribuera à abaisser la probabilité d'une attaque terroriste visant l'entreprise, son environnement ou son image, et à en limiter les conséquences si toutefois elle se produisait.

Réalisée par des spécialistes forts d'une grande expérience en sécurité et sûreté, cette analyse porte sur les sites susceptibles de constituer des objectifs, des armes ou des moyens potentiels pour les terroristes : sites industriels, sièges sociaux, zones commerciales, voies de communication, canalisations, lieux de traitement et de stockage d'eau potable, transport et stockage de produits dangereux, etc.

En déterminant le degré de vulnérabilité de ces sites selon le type d'attaque, elle apporte un éclairage professionnel et indépendant, souvent nécessaire pour mettre en œuvre une prévention vrai-

ment efficace, en concertation avec tous les opérateurs concernés.

Ses résultats compléteront utilement les plans de prévention des risques existants, et permettront de sensibiliser efficacement les services concernés.

Point Org Sécurité propose également un ensemble de services, qui vont de l'information sur la vraie nature des risques biochimiques jusqu'à la mise en place de cellules de crise complètes.

## Une méthode d'analyse complète et novatrice

Face à la complexité du risque terroriste, Point Org Sécurité a développé des outils d'analyse originaux, qui permettent d'appréhender la vraie nature du problème en évacuant les psychoses irrationnelles.

Les multiples éléments diffus qui constituent la menace terroriste sont minutieusement recueillis, ordonnés, organisés, analysés, de façon à fournir aux dirigeants un document clair et exploitable.

L'analyse répond aux questions que l'on se pose légitimement à propos du terrorisme :

- Pourquoi un groupe terroriste prendrait-il pour cible mon entreprise ?
- Quels pourraient être ses objectifs, et comment pourrait-il s'y prendre ?
- Quels moyens mettre en œuvre pour limiter le risque ?

C'est en premier lieu la vulnérabilité globale de l'entreprise qui est évaluée, puis sont passés au crible l'ensemble des sites qui peuvent constituer des objectifs potentiels. Le degré particulier de vulnérabilité est obtenu à partir du croisement de grilles, complexes dans leur réalisation mais simples dans leurs conclusions :

- classification des actes terroristes en fonction de leur degré d'organisation, de préparation, de sophistication, de déterminations nécessaires,

## Les avantages de l'analyse prévisionnelle pour l'entreprise, ses dirigeants et ses salariés

- ✓ L'entreprise dispose d'une vision claire de ses vulnérabilités et des actions à éventuellement mettre en œuvre pour les limiter.
- ✓ L'entreprise démontre son attitude proactive face aux risques et sa volonté d'assurer la sécurité de ses membres.
- ✓ L'entreprise dispose d'une analyse rationnelle permettant de rassurer ses salariés quant au niveau réel de la menace.
- ✓ L'entreprise dispose d'une vision renouvelée de sa vulnérabilité aux actes de malveillance dont le terrorisme n'est qu'une version paroxystique.

- classification des niveaux de protection requis face aux différents types d'attaques possibles.

## Identification des différents types de vulnérabilité

L'étude prend en considération les différents ordres de vulnérabilité :

- La vulnérabilité structurelle, générée par la vocation du site : complexes industriels, centres économiques, centres de communication, centres touristiques, fortes concentrations d'usagers, ...
- La vulnérabilité relative, lorsqu'une activité particulière rend un site vulnérable relativement à un contexte : un grand magasin en période de fêtes, une ville-étape pendant le Tour de France, une importante activité saisonnière (plage, ski, salons, congrès, etc.), un marché ou un contrat particulièrement médiatisé, ...
- La vulnérabilité induite, qui prend en compte l'impact psychologique et le poids des symboles : forte notoriété des dirigeants, activité emblématique d'un mode de vie, commercialisation de marques "grand public" qui peuvent constituer des symboles, sièges sociaux renommés, ...

Les niveaux d'alerte permettent d'identifier les signaux annonçant la nécessité de passer à un stade de protection supplémentaire, et ainsi de mettre en œuvre au bon moment les moyens les mieux appropriés.

L'analyse ne prétend, bien sûr, pas tout prévoir car cela est impossible puisque, comme le savent les experts, "la seule limite du terrorisme est l'imagination des terroristes". Toutefois, l'analyse prévisionnelle représente un atout non négligeable dans la prévention et la gestion de ce risque. Les objectifs potentiels sont hiérarchisés, la menace est quantifiée, les priorités sont définies... Les décideurs disposent ainsi des outils nécessaires pour agir efficacement, faire valoir leurs besoins à tous les échelons et valoriser leur action. ■

### Pour en savoir plus :

Les entreprises et les institutions souhaitant en savoir plus sur l'analyse prévisionnelle des risques terroristes peuvent joindre un conseiller de Point Org Sécurité :  
Tél. : +33 (0)1 46 02 44 01  
Email : [devis@point-org.org](mailto:devis@point-org.org)

## CONSIGNE GOUVERNEMENTALE

# RÉAGIR EN CAS D'ATTAQUE TERRORISTE

AVANT L'ARRIVÉE DES FORCES DE L'ORDRE, CES COMPORTEMENTS PEUVENT VOUS SAUVER

### 1/ S'ÉCHAPPER

*si c'est impossible*

Localisez le danger pour vous en éloigner

Si possible, aidez les autres personnes à s'échapper

Ne vous exposez pas

Alertez les personnes autour de vous et dissuadez les gens de pénétrer dans la zone de danger

### 2/ SE CACHER

1 Enfermez-vous et barricadez-vous

2 Éteignez la lumière et coupez le son des appareils

3 Éloignez-vous des ouvertures, allongez-vous au sol

4 **SINON**, abritez-vous derrière un obstacle solide (mur, pilier...)

5 Dans tous les cas, coupez la sonnerie et le vibreur de votre téléphone

### 3/ ALERTE

ET OBÉIR AUX FORCES DE L'ORDRE

Dès que vous êtes en sécurité, appelez le 17 ou le 112

Ne courez pas vers les forces de l'ordre et ne faites aucun mouvement brusque

Gardez les mains levées et ouvertes

### VIGILANCE

- Témoin d'une situation ou d'un **comportement suspect**, vous devez contacter les forces de l'ordre (17 ou 112)
  - Quand vous entrez dans un lieu, repérez les **sorties de secours**
- Ne diffusez aucune information sur l'intervention des forces de l'ordre
- Ne diffusez pas de rumeurs ou d'**informations non vérifiées** sur Internet et les réseaux sociaux
  - Sur les réseaux sociaux, **suivez les comptes @Place\_Beauvau et @gouvernementfr**



Pour en savoir plus : [www.gouvernement.fr/reagir-attaque-terroriste](http://www.gouvernement.fr/reagir-attaque-terroriste)

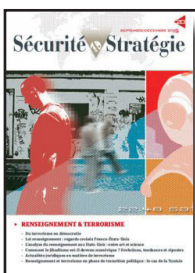


## Dans notre bibliothèque

Mois après mois, les experts de Point Org Sécurité scrutent l'actualité éditoriale afin de présenter aux lecteurs d'Altersécurité un panorama de ce qui se publie autour des pôles d'intérêt qui sont les leurs. Ces publications constituent un baromètre signalant les orientations, les motivations, les préoccupations et les tendances du moment en matière de sécurité et de santé au travail.

## Continuité d'activité et résilience

Sécurité & Stratégie n° 18, Club des Directeurs de Sécurité des Entreprises, janvier 2015, 20 €.

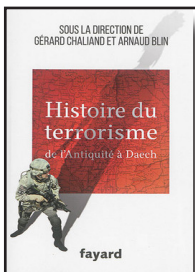


Attentats bien sûr, mais aussi inondations, scandales alimentaires, rumeurs... L'actualité la plus récente démontre combien les entreprises peuvent être entraînées malgré elles dans des crises mettant à rude épreuve leur résilience.

C'est pourquoi la revue Sécurité & Stratégie, éditée par le Club des Directeurs de Sécurité des Entreprises, a décidé de consacrer un dossier au Plan de Continuité d'Activité (PCA). Car, dans un contexte de montée des risques, au-delà de l'indispensable évaluation des vulnérabilités, les entreprises doivent aussi se mettre en situation de résister aux crises qui peuvent les frapper. ■

## Histoire du terrorisme

Sous la dir. de Gérard Chaliand et Arnaud Blin, Editions Fayard, septembre 2015, 840 p., 24 €.



"Nous vivons à l'heure du terrorisme, et nous ignorons son histoire. Pris par la violence des images, la surenchère des menaces, la confusion de l'information en continu, nous laissons finalement peu de place à la réflexion et à l'analyse. Il est pourtant urgent de chercher à comprendre le phénomène terroriste", estime les auteurs. Ce véritable dictionnaire du terrorisme de l'Antiquité à nos jours vise à combler cette lacune. ■

## Altersécurité infos

Lettre mensuelle d'information et d'analyse de Point Org Sécurité

Directeur de publication : Emmanuel Pochet

Courriel : info@point-org.org - www.altersecurite.org

## La ressource du mois :

# "Malveillance : mieux la connaître pour mieux la prévenir"

Une brochure du Bureau d'Analyse des Risques et Pollutions Industriels (BARPI) fait le point sur les actes de malveillance et les moyens de les prévenir.

"En raison des biens et produits qu'ils manipulent ou des nuisances qu'ils génèrent, les sites industriels ont toujours été des cibles de choix pour les personnes mal intentionnées", rappelle un récent flash du Bureau d'Analyse des Risques et Pollutions Industriels (BARPI) dépendant de la Direction Générale de la Prévention des Risques du ministère du Développement durable.

## Des pertes économiques dans 84 % des cas

Ainsi, selon les données recueillies, 4% des accidents recensés depuis 1992 dans les Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE) sont liés à la malveillance. Les conséquences sont loin d'être anodines : "77 % des cas ont donné lieu à des incendies, dont 49 % avec rejet de matières dangereuses ou polluantes. De même, des pertes économiques internes ont été à déplorer dans 84 % des cas et une pollution de l'environnement dans 46% des cas".

Les cibles des actes de malveillance sont très diversifiées. Quelque "25 % des entreprises victimes sont des commerces de gros, de détail et des entrepôts de marchandises, 22 % des installations de collecte et de traitement des déchets, tandis que 16 % sont des sites de fabrication-transformation".

**FLASH ARIA** Octobre 2015  
**Malveillance : mieux la connaître pour mieux la prévenir**

En raison des biens et produits qu'ils manipulent ou des nuisances qu'ils génèrent, les sites industriels ont toujours été des cibles de choix pour les personnes mal intentionnées : 4% des accidents dans les ICPE sont liés à la malveillance. Face à cet enjeu de sécurité, et étant donné les conséquences économiques souvent considérables des attaques, les exploitants doivent redoubler de vigilance et tirer les leçons des événements passés. La malveillance ne doit pas être un impondérable !

La malveillance est souvent la manifestation d'une violence « gratuite » par pure volonté de nuire. Cependant, selon sa spécialisation, chaque installation industrielle attire également des malheurs aux motivations bien particulières. Petit tour d'horizon des cas les plus couverts :

**Chiffres clés sur les accidents liés à la malveillance**

- Implicite dans 46% des accidents survenus dans des ICPE en France depuis 1992
- 77% de cas avec incendie et 49% de cas avec rejet de matières dangereuses ou polluantes (ombres d'incendies ou pollution volontaire de l'environnement)
- Des conséquences lourdes : des pertes économiques internes dans 84% des cas, une pollution de l'environnement dans 46% des cas
- Les cibles principales :
  1. Commerces de gros et de détail et entrepôts de marchandises : 25%
  2. Installations de collecte et traitement des déchets : 22%
  3. Installations de fabrication-transformation (produits chimiques, produits métalliques/an bob, agroalimentaire) : 16%

**Objet : manifester un mécontentement dans le cadre de problèmes d'acceptation locale**  
Cas-type : déversement volontaire de substances polluantes ou incendie de la part de riverains d'une installation.  
22/07/2005 TURVY (ARIA 20814)  
Dans un scénario, un tuyau d'alimentation d'un groupe électrogène est entaillé à la sortie d'une cuve de floc. Les 300 l de floc contenus dans la citerne se répandent sur le site et dans un fossé voisin. L'exploitant réagit de la cuve pour absorber le produit. Les pompiers installent un barrage de palie pour éviter que le floc n'atteigne un cours d'eau. Plusieurs actes de malveillance avaient été commis dans le mois précédent. Des problèmes de relations avec le voisinage en seraient l'origine. L'exploitant va démolir son activité sur un autre site.

**Objet : dérober des matières ou objets à valeur commerciale**  
Cas-type : vol de pièces automobiles dans une casse automobile, de carburant dans une station-service, de substances chimiques possédant des propriétés redoutables (par exemple substance explosives) dans une usine chimique.  
22/12/2005 HELDEBOUVILLE (ARIA 31218)  
Un groupe armé composé de 2 hommes et une femme, vole 1 280 kg de poudre d'aluminium dans une usine de fabrication d'encres métalliques pour emballages après avoir neutralisé le gardien de l'entreprise. La police diligente une enquête.

Les cambriolages se soldent souvent par :  
 • un incendie : les intrus mettent le feu après avoir commis le vol afin d'effacer leurs traces  
 • une pollution de l'environnement (déversement de pyraline après un braquage de transformateur ; écoulement d'hydrocarbures à partir d'une cuve dont les vannes ont été ouvertes pour en récupérer le contenu).

## Remédier aux vulnérabilités

Pour conjurer de tels événements, les experts du Barpi préconisent "le renforcement du gardiennage, des procédures de contrôle d'accès au site, des systèmes instrumentés de surveillance" (alarme anti-intrusion, vidéosurveillance, etc), mais aussi "le déplacement des équipements sensibles hors des zones isolées". Ils conseillent également de "repérer les signaux d'alerte (occurrence de plusieurs attaques similaires dans les environs ou dans plusieurs sites appartenant à un même groupe industriel) et de corriger les lacunes de sécurité révélées par des accidents antérieurs sur son site ou sur des sites équivalents". Enfin, il rappellent la nécessité d'établir "des relations régulières avec les forces de police et de gendarmerie pour que ces dernières connaissent mieux les installations sensibles, les dispositifs de sûreté et les points de vigilance spécifiques à chaque site". ■

Pour aller plus loin :

Flash Aria, octobre 2015. consultable sur [www.aria.developpement-durable.gouv.fr](http://www.aria.developpement-durable.gouv.fr)

# Altersécurité infos

Lettre mensuelle d'information et d'analyse de Point Org Sécurité

11, rue Albert 1er - 92210 Saint-Cloud - Tél. : 01 46 02 44 01

## Retrouvez-nous sur Internet :

Assistance à l'évaluation des risques professionnels :

[www.evrp.org](http://www.evrp.org)

Formation Sauveteur Secouriste du Travail :

[www.sauveteur-secouriste-du-travail.org](http://www.sauveteur-secouriste-du-travail.org)

La collection complète d'Altersécurité :

[www.altersecurite.org](http://www.altersecurite.org)